

Commune de HÉAUVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	27 juin 2023
Date d'affichage	27 juin 2023

Nombre de Conseillers	
En exercice	8
Présents	7
Quorum	5
Votants	8

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet, à 20 heures

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benoît FIDELIN, Maire de Héauville.

Etaient présents :

Benoît FIDELIN, Maire,

Catherine MESNIL, adjointe au Maire

Germain GUERIN, Marie-Pierre TESSON, Sébastien LECONTE, Sylvie DELALANDE, Emilie GRISEL,

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Isabelle ANGEE donne son pouvoir à Emilie GRISEL

Secrétaire de séance : Emilie GRISEL

Approbation du procès-verbal du conseil du 9 juin 2023

DM 2023-06 Acceptation don Canton Jeunes

Ordre du jour :

- Sécurité routière à La Roque
- Travaux Stade : demandes de subventions
- Questions diverses

Commune de HÉAUVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023

SECURITE ROUTIERE A LA ROQUE

Lors du conseil municipal du 12 avril dernier, et après concertation avec les services du conseil départemental, il a été décidé, à l'unanimité, d'inscrire la Roque au sein de l'agglomération de Héauville, et cela pour des raisons évidentes de sécurité, laquelle passe par une réduction de la vitesse des véhicules sur cette route départementale très étroite et sinueuse, qui frôle certaines habitations, où résident notamment des enfants.

Un arrêté permanent devait être pris à ce sujet. Il a été signé et le conseil de ce jour l'a tout naturellement entériné à l'unanimité. La pose de panneaux matérialisant ces nouvelles limites de l'agglomération de Héauville interviendra cet été.

DELIB 2023-30

TRAVAUX STADE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les projets de travaux du stade Louis Lefaix, suite à la décision de la Commission Régionale des Terrains et Installations sportives du 7 novembre 2022, entérinée par la Fédération Française de Football, en sa réunion du 24 novembre 2022.

L'installation est dorénavant classée en niveau T6 pour 10 ans, jusqu'à l'échéance du 7 novembre 2032.

Pour cela, il est nécessaire de sécuriser cette installation contribuant à un classement fédéral :

- Remplacement des mains-courantes
- Démontage et évacuation de l'ancien pare ballon, et fourniture et mise en place de 2 pares-ballons de 5m de hauteur sur 24 ml

Après étude des devis, la société LETULLIER Espaces Verts, 50570 CARANTILLY, a été retenue pour ce projet.

Le conseil municipal adopte le principe de cette opération, à l'unanimité et sollicite des subventions auprès de l'Etat (DETR : Dotation Equipement Territoires Ruraux) et de la Fédération Française de Football (FAFA : Fonds d'Aide au Football Amateur), selon le plan de financement ci-dessous.

Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Commune de HÉAUVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative de crédits n°2 telle que détaillée ci-dessous :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	0.00 €	0.00 €	58 001.00 €	58 001.00 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	1.00 €	1.00 €
2031/041	0.00 €	0.00 €	1.00 €	1.00 €
21 Immobilisations corporelles	3 700.00 €	0.00 €	27 000.00 €	30 700.00 €
2152/21	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
2188/21	700.00 €	0.00 €	25 000.00 €	25 700.00 €
23 Immobilisations en cours	35 768.00 €	0.00 €	31 000.00 €	66 768.00 €
2313/23	23 000.00 €	0.00 €	31 000.00 €	54 000.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	0.00 €	0.00 €	58 001.00 €	58 001.00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	7 638.00 €	7 638.00 €
021/021	0.00 €	0.00 €	7 638.00 €	7 638.00 €
024 Produits des cessions d'immobilisations	500.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €
024/024	500.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	1.00 €	1.00 €
21312/041	0.00 €	0.00 €	1.00 €	1.00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	44 556.61 €	0.00 €	7 700.00 €	52 256.61 €
10222/10	43 556.61 €	0.00 €	7 700.00 €	51 256.61 €
13 Subventions d'investissement	98 661.79 €	0.00 €	40 662.00 €	139 323.79 €
13241/13	0.00 €	0.00 €	4 662.00 €	4 662.00 €
1328/13	0.00 €	0.00 €	25 500.00 €	25 500.00 €
13461/13	7 408.00 €	0.00 €	10 500.00 €	17 908.00 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	174 927.56 €	-7 638.00 €	7 638.00 €	174 927.56 €
011 Charges à caractère général	174 927.56 €	-7 000.00 €	0.00 €	167 927.56 €
615231/011	35 080.00 €	-7 000.00 €	0.00 €	28 080.00 €
023 Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	7 638.00 €	7 638.00 €
023/023	0.00 €	0.00 €	7 638.00 €	7 638.00 €
65 Autres charges de gestion courante	72 411.94 €	-638.00 €	0.00 €	71 773.94 €
65888/65	42 751.94 €	-638.00 €	0.00 €	42 113.94 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	149 547.40 €	0.00 €	58 001.00 €	207 548.40 €
Total général des recettes d'investissement (1)	150 170.40 €	0.00 €	58 001.00 €	208 171.40 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	321 883.61 €	-7 638.00 €	7 638.00 €	321 883.61 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	242 801.43 €	0.00 €	0.00 €	242 801.43 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n°2
- **AUTORISE** le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°2

Commune de HÉAUVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023

QUESTIONS DIVERSES

Démission de Emmanuel Couppey

En raison de son déménagement qui l'a éloigné de Héauville, Emmanuel Couppey a décidé de démissionner du conseil municipal, à compter du 20 juin 2023. Le conseil a pris acte de sa décision.

Arrêt bus scolaire

La mise en place d'un nouvel arrêt de bus à la Palière aura lieu cet été. Les membres du conseil municipal réaliseront l'abri bus et procéderont à son implantation.

Salle de convivialité

Le four, les plaques et cuisson ainsi que le lave-vaisselle de la salle de convivialité arrivant en bout de course après de très nombreuses années de fonctionnement, des devis ont été demandés en vue de leur remplacement.